

**PLAN TRIENNAL
DE RÉFORMES FISCALES
2021-2023**

Réformes fiscales 2021-2022

Orientations	Mesures	Objet	Rendements escomptés (en francs)
1 Stimuler le développement économique et social	Réduire le taux de l'impôt sur les sociétés (IS)	Réduction de 30 % à 25 % de l'IS sur trois ans (-2 % en 2023, -2 % en 2024 et -1 % en 2025) afin d'encourager l'investissement et la création d'emplois.	
	Soutenir le BTP	Création d'une contribution routière dont le produit serait affecté à un Fonds d'Investissement et d'Aménagement (FIA) dédié au financement du secteur du BTP. Le FIA permettrait de soutenir financièrement les grands projets structurants nécessaires au développement et au rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie dans le secteur des travaux publics.	5 milliards
	Redonner du pouvoir d'achat	Création de chèques redistributifs de type ticket repas (chèque loisirs et culture, chèque vacances, chèque énergie, etc.).	Non chiffré
2 Lutter contre les inégalités	Réformer l'impôt sur le revenu des particuliers (IRPP)	Révision du barème de taxation, suppression et plafonnement de certaines déductions fiscales, suppression de certaines réductions d'impôts et taxation des dividendes.	4,2 milliards
	Taxation des plus-values immobilières	Taxer le gain réalisé entre l'achat et la vente d'un bien immobilier par un particulier (hors résidence principale), ce différentiel étant essentiellement lié à l'évolution du marché.	200 millions
	Réformer la contribution calédonienne de solidarité (CCS)	Révision de l'assiette et des taux de la CCS afin d'affecter des ressources supplémentaires à l'Agence sanitaire et sociale pour les dépenses de protection sociale.	4 milliards
	Lutter contre la fraude fiscale	Amélioration des moyens de contrôle et d'échange d'informations entre les administrations.	Non chiffré

Réformes fiscales 2021-2022

Orientations	Mesures	Objet	Rendements escomptés (en francs)
3 Pérenniser la ressource fiscale	Réformer la taxe générale sur la consommation (TGC)	Passage de quatre à trois taux (taux réduit à 5 %, taux intermédiaire à 10 %, taux normal à 17 %) sur une assiette élargie, suppression de certaines exonérations, redéfinition du périmètre des taux d'exceptions et révision des seuils de franchise en base.	7 milliards
	Mettre en place une redevance minière	Redevance d'extraction minière dont le rendement serait fléché vers les communes.	1,8 milliard
	Réviser la contribution sociale additionnelle (CSA)	Ajout d'une tranche supplémentaire à 20 % au barème actuel.	267 millions
4 Financer les risques et prévoir l'avenir	Augmenter les taxes sur le tabac (TAT3S)	Augmentation de 10 % chaque année sur une période de trois ans pour lutter contre le tabagisme et renforcer les programmes de prévention.	4,5 milliards à terme
	Créer une taxe sur les produits sucrés	Création d'une taxe sur certains produits sucrés destinée à alimenter le RUAMM et à renforcer la politique de prévention (lutte contre l'obésité et maladies non transmissibles qui en découlent).	2,6 milliards
	Créer une taxe sur les exportations de produits miniers	Création d'une taxe sur les exportations de produits miniers pour sécuriser le fonds nickel et alimenter un fonds pour les générations futures.	1,8 milliard

Réformes fiscales 2021-2022

Orientations	Mesures	Objet	Rendements escomptés (en francs)
<p style="text-align: center;">5</p> <p>Améliorer le service public rendu aux contribuables</p>	<p>Transférer le recouvrement des impôts de la Paerie vers la direction des Services fiscaux (DSF)</p>	<p>Transfert du recouvrement de la contribution des patentes et de la licence dès 2021 et transfert du recouvrement de la contribution foncière en 2022.</p>	<p>Non chiffré</p>
	<p>Poursuivre la mise en ligne de la doctrine fiscale pour plus de transparence</p>	<p>Publication en ligne</p>	<p>Non chiffré</p>

Réformes fiscales 2023

Orientations	Mesures	Objet	Rendements escomptés (en francs)
1 Stimuler le développement économique et social	Créer des taxes affectées à la promotion du tourisme international	Mise en place d'une taxe sur les locations saisonnières de meublés de courte durée, d'une taxe sur les nuitées hôtelières et d'une taxe sur les croisiéristes et sur les passagers arrivant par des vols internationaux.	150 millions
	Réviser le dispositif de défiscalisation locale	Le dispositif devra notamment permettre de soutenir des secteurs qui ont des retombées significatives sur le territoire et qui sont identifiés comme des secteurs d'avenir pour l'économie locale.	500 millions
	Encourager les investissements étrangers	Mise en place d'un taux d'impôt sur les sociétés minoré pour attirer les holdings financières de groupes internationaux.	Non chiffré
2 Lutter contre les inégalités	Taxer les plus-values mobilières	Taxer le gain réalisé entre l'achat et la vente de parts sociales d'entreprises domiciliées en Nouvelle-Calédonie.	1 milliard
	Lever l'exonération sur les activités commerciales des mutuelles	Lever l'exonération d'impôt sur les sociétés dont bénéficient les mutuelles au titre de leurs activités commerciales.	Non chiffré

Réformes fiscales 2023

Orientations	Mesures	Objet	Rendements escomptés (en francs)
3 Pérenniser la ressource fiscale	Réformer la contribution foncière	Révision des tarifs ainsi que les modalités de détermination de l'assiette imposable.	Entre 800 millions et 1,5 milliard
	Créer une retenue à la source pour les entreprises étrangères	Mise en place d'une retenue à la source pour les entreprises étrangères qui n'ont pas d'installation professionnelle permanente en Nouvelle-Calédonie mais qui y exercent une activité (vente de biens ou prestation de services).	400 millions
	Créer une taxe sur le produit net bancaire (PNB)	Taxe spécifique sur le produit net bancaire (PNB) qui correspond à la valeur ajoutée créée par les établissements financiers et bancaires.	1,3 milliard
4 Financer les risques et prévoir l'avenir	Augmenter les taxes sur le tabac (TAT3S)	Augmentation de 10 % chaque année sur une période de trois ans pour lutter contre le tabagisme et renforcer les programmes de prévention.	4,5 milliards à terme
5 Améliorer le service public rendu aux contribuables	Transférer le recouvrement des impôts de la Paerie vers la direction des Services fiscaux (DSF)	Transfert du recouvrement de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRPP).	Non chiffré